

Service instructeur
Direction de la Solidarité

N° 9e/2307

Service consulté

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES

Projets d'actions mis en œuvre par trois Collèges

Résumé : Lors de la séance publique du 14 décembre 2006, l'Assemblée Départementale, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a voté l'abondement, à hauteur de 40 000 €, du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires.

Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Dans ce cadre, les collèges de Cernay (René Cassin), de Mulhouse (Bourzwiller) et de Wittenheim (Joliot Curie) présentent chacun un projet, pour un montant total de 5 240 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.

L'Assemblée Départementale a décidé de créer en 2003 un Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires destiné à encourager et à soutenir des actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges, et visant à prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Au titre de l'année 2007, un crédit de 40 000 € a été voté pour l'abondement de ce dispositif devenu opérationnel à la rentrée scolaire 2003-2004.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés.

Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Après avis favorable des membres de la Cellule Technique réunie le 28 septembre 2007, sur la base des documents « Demande de financement », présentés par les collèges René Cassin de Cernay, de Bourtzwiller à Mulhouse et Joliot Curie de Wittenheim, trois projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces trois projets, dont les synthèses figurent en annexe, s'élève à 5 240 €.

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
René Cassin CERNAY	Formation à la médiation scolaire	La CPE et l'infirmière du collège	- Une animatrice du Centre socio-culturel Agora de Cernay - un intervenant de Génération Médiateurs	1 930
Bourtzwiller MULHOUSE	Pour mieux vivre ensemble	- L'assistante sociale et l'infirmière du collège - La directrice et une enseignante de la SEGPA	- Théâtre forum Arc en Ciel - Associations Le Cap et La Ruche - Coordinateur de prévention CLS	2 600
Joliot Curie WITTENHEIM	Formation des délégués élèves	La CPE et la Principale Adjointe, la gestionnaire, deux enseignants et un ATOSS	- La MJC de Wittenheim - lieu d'accueil de Mittelwihr	710

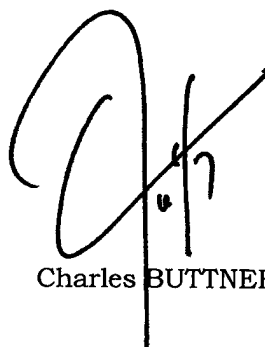
Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 5 240 € pour les trois projets présentés.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65.737, fonction 51, enveloppe 18389.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges porteurs des projets :

- 1 930 € au collège René Cassin de Cernay
- 2 600 € au collège Bourtzwiller de Mulhouse
- 710 € au collège Joliot Curie de Wittenheim.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 9 novembre 2007

Porteur	Collège René CASSIN - CERNAY
Intitulé	« Formation à la médiation scolaire »
Objectifs de l'action	<p>Ce collège accueille 616 élèves, de 10 à 16 ans qui constituent un public hétérogène. Au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2006-2007, plusieurs conflits, liés au racisme, ont perturbé les récréations et ont mis en évidence la difficulté à prendre en compte « l'avis de l'autre ».</p> <p>Parallèlement, la vie scolaire a eu à gérer des incivilités qui n'ont pas pu être résolues sans l'aide d'un tiers.</p> <p>L'équipe éducative a, à ce moment là, réuni les élèves pour leur faire comprendre que chacun devait faire un effort pour respecter l'autre, en accord avec le projet d'établissement et le projet de vie scolaire.</p> <p>Grâce à cette action, les élèves avaient progressé dans leur raisonnement et le collège a souhaité bénéficier d'une véritable formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour des adultes : à la gestion des conflits. Il s'agira de personnels qui restent en place et pourront assurer, par la suite, la formation des élèves au fur et à mesure de leur parcours scolaire. • pour des élèves : (<i>volontaires et de différents niveaux</i>) pour gérer les incivilités, désamorcer les conflits et devenir médiateurs. <p>L'équipe éducative attend de ce projet, une diminution des incivilités, une auto-gestion des conflits anodins (<i>dans les classes et dans la cour</i>) et un apaisement du climat pour un travail plus serein.</p>
Contenu de l'action	<p>Des formateurs de l'organisme « Génération Médiateurs » accompagneront le projet qui consistera, dans un premier temps, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • parler des situations conflictuelles et réfléchir sur la meilleure manière de réagir face à elles, • créer des ateliers d'écoute, • mettre en place des jeux de rôle, <p>et, dans un deuxième temps, à créer un livret mettant en scène différentes situations et leurs résolutions. Cette seconde étape du projet fera ultérieurement l'objet d'une nouvelle demande de financement.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	Cette formation sera assurée par un intervenant de « Génération Médiateurs », organisme agréé et reconnu en matière de formation à la gestion des conflits et à la médiation scolaire par les pairs.
Durée de l'action	Le projet devrait démarrer au cours du premier trimestre de la présente année scolaire (<i>entre les vacances de la Toussaint et de Noël</i>) et être mené sur 3 journées de 7 heures et 2 demi-journées de 3 heures.
Public	Une quinzaine d'élèves (<i>5 délégués et une dizaine de volontaires</i>) ainsi que cinq adultes du collège (<i>CPE, infirmière et professeurs disponibles</i>) bénéficieront de cette action de formation. Quelques élèves de l'école primaire (<i>CM2</i>) pourraient s'y rattacher.
Partenaires	<p>Deux animateurs du Centre Socioculturel AGORA de Cernay participeront à cette action.</p> <p>Cette structure reçoit en effet (<i>hors cadre scolaire, durant les vacances ou en soirée, en heures de soutien scolaire</i>) bon nombre d'élèves du collège.</p>
Budget Prévisionnel	<p>Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 1 930 €, correspondant au coût de la formation, soit 1 680 € (<i>pour 27 heures d'intervention</i>) et aux frais de déplacements des formateurs, soit 250 €.</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 930 € et ne couvrira pas les frais concernant les animateurs du CSC AGORA, pris en charge par la structure.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour un montant de 1 930 €

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 9 novembre 2007

Porteur	Collège de Bourzwiller - MULHOUSE
Intitulé	« Pour mieux vivre ensemble »
Objectifs de l'action	<p>Le projet s'inscrit dans le cadre du collège, situé en ZEP, et qui accueille 536 élèves (<i>dont 80 en classes de SEGPA</i>).</p> <p>Les incivilités et les comportements de violence au quotidien (<i>insultes envers les enseignants et tutoiement, bagarres dans la cour, hurlements dans les couloirs, élèves surpris à fumer dans l'enceinte du collège ou en possession de cannabis</i>) se sont multipliés et banalisés au point d'être vécus par les élèves comme « normaux » donc admissibles.</p> <p>Ces faits ont eu pour conséquence l'augmentation du nombre des exclusions de cours et d'exclusions temporaires du collège.</p> <p>A partir de ces constats, l'équipe éducative a mené une réflexion avec les partenaires du quartier et l'association « Le CAP » sur les actions de prévention à mettre en place, et a décidé de commencer, au sein du collège, par une action destinée à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • débanaliser les comportements de « violence ordinaire » et la consommation de produits illicites, en ouvrant un espace de parole et d'échanges sur ces sujets, • rompre l'isolement de certains jeunes et les aider à sortir de la spirale dans laquelle ils sont entrés (<i>par rapport à leur consommation de plus en plus régulière de drogue, à leurs comportements violents, leur non respect des règles</i>), • retisser des liens positifs entre adultes et élèves, <p>valoriser les élèves en difficulté par une expression autre que cognitive et les rendre eux-mêmes porteurs d'un outil de prévention.</p>
Contenu de l'action	<p>Pour atteindre les objectifs visés, diverses actions seront menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribution d'un questionnaire simple, bref et anonyme pour introduire l'action autour des problématiques rencontrées, • Théâtre Forum : création par les élèves de maquettes théâtrales avec, au préalable, des jeux de dynamisation et de constitution du groupe, puis présentation à d'autres classes et confrontation des points de vue. <p>Ces travaux seront préparés, puis repris ensuite, de différentes manières (<i>textes, affiches</i>) et dans plusieurs matières scolaires, par les enseignants.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	Cinq membres de l'équipe éducative du collège participeront à cette action (<i>trois enseignants et la Directrice de la SEGPA, l'infirmière et l'Assistante Sociale</i>).
Durée de l'action	L'action devrait se dérouler en deux temps ; Au cours du 1 ^{er} trimestre de l'année scolaire 2007-2008, un travail sera mené avec les deux classes concernées et, au second trimestre, des forums seront organisés avec les autres classes du collège.
Public	Les élèves de deux classes de 4 ^{ème} SEGPA, soit 32 élèves, seront concernés par le projet.
Partenaires	<p>Des associations, partenaires extérieurs (<i>La Ruche, Espace Développement, Le PAX</i>) ainsi que le coordinateur prévention du quartier (<i>CLS</i>) ont participé à la réflexion et à l'élaboration du questionnaire.</p> <p>L'association Le CAP et la Compagnie de Théâtre Forum Arc-en-Ciel animeront les ateliers (<i>Théâtre, groupes de parole...</i>).</p>
Budget Prévisionnel	<p>Le coût du projet s'élève à 2 600 € et correspond aux frais d'intervention de l'animateur du Théâtre Forum.</p> <p>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 2 600 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour un montant de 2 600 €.

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 9 novembre 2007

Porteur	Collège Irène JOLIOT CURIE - WITTENHEIM
Intitulé	« Formation des élèves délégués »
Objectifs de l'action	<p>Le projet consistera en une formation, menée au sein du collège depuis plusieurs années et qui sera combinée à une autre action : l'élection en dimension réelle des délégués élèves.</p> <p>Cette formation fera partie du projet d'établissement, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.</p> <p>Le but du projet présenté est de faire une formation des délégués qui « valorise » ces derniers aux yeux des autres élèves et des adultes du collège. Pour cela, il est envisagé, pour leur donner de l'importance, de les regrouper et de partir avec eux en formation en dehors du collège (<i>au Centre d'Accueil de Mittelwihr, pour une partie des délégués, et à la MJC de Wittenheim, pour un autre groupe</i>).</p> <p>L'équipe éducative attend de ce projet que les délégués s'impliquent entièrement et avec sérieux dans la vie de l'établissement scolaire et qu'ils soient, en contrepartie, écoutés et pris au sérieux dans leur rôle par l'ensemble de la communauté éducative.</p>
Contenu de l'action	<p>Au courant du mois de novembre 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les délégués élèves des classes de 6ème et de 5ème partiront deux jours (<i>avec nuitée</i>) à Mittelwihr, • les délégués élèves des classes de 4ème et de 3ème passeront une journée à la MJC de Wittenheim.
Intervenants directs, acteurs du projet	Six membres de l'équipe éducative participeront à ce projet (<i>la Principale Adjointe, la CPE, la gestionnaire, deux enseignants et un ATOSS</i>).
Durée de l'action	L'action sera menée durant trois jours au cours du mois de novembre 2007.
Public	Tous les délégués élèves, soit 44 élèves (<i>de la 6ème à la 3ème</i>).
Partenaires	La MJC de Wittenheim, d'une part, accueillera une partie des élèves et, d'autre part, sera associée au projet comme partenaire de proximité.
Budget Prévisionnel	<p>Le coût du projet s'élevant à 1 110 €, correspond aux frais de transports (<i>pour 450 €</i>) et de nourriture et d'hébergement des élèves à Mittelwihr (<i>pour 660 €</i>).</p> <p>Dans la mesure où le collège participe sur ses fonds propres, à hauteur de 400 €, le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 710 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour un montant de 710 €.